

Vivre ensemble à Garnerans

Réseau wifi couverture des zones blanches :

Mais également pour bénéficier d'un débit de 2 méga.

Il est en place. L'antenne principale se situe sur le château de Bey. Une antenne relais est déjà installée à "Romans". Une autre sera bientôt installée en bas de "Montgoin". Plusieurs personnes sont connectées ou en attente de connexion.

Les tarifs tournent autour de 30 € et certains proposent la téléphonie.

Voici la liste des fournisseurs retenus par le syndicat d'électricité :

- ADELI	Limonest	69760	04 78 66 11 85	www.adeli.fr
- ALSATIS	Ramonville	31520	0811 955 910	www.alsatis.com
- ALTINET TELECOM	Pomeys	69590	04 86 68 88 75	www.altinet.fr
- CORNUT	Saint Étienne	42950	04 77 91 21 91	www.cornut.fr
- NUMÉO	Limonest	69760	0826 624 400	www.numéo.fr

Un document (mairie) est à remplir pour demander la connexion au syndicat d'électricité.



Commissions communales :

Chaque commission procède à un état des lieux ; bâtiments, voiries, PLU, sécurité, aménagements divers, etc...

L'objectif étant de mettre en concordance les actions futures avec les finances de la commune.

Stop à l'abandon des chats !

Pendant la période estivale, beaucoup de vacanciers continuent d'abandonner leurs animaux faute de place ou tout simplement de temps pour s'en occuper. Une attitude à la fois irresponsable et totalement irrespectueuse envers le monde animal. Les associations de Protection Animale sont débordées par l'arrivée des chatons. Elles rappellent qu'il est important de **stériliser** les femelles et **castrer** les mâles pour éviter un « chaton boom ». Il faut savoir également que cette intervention permet à nos amis à quatre pattes de bénéficier d'une meilleure santé et de vivre plus longtemps. N'hésitez plus, c'est pour le bien de nos petits compagnons.

Ambroisie :

Un foyer a été détecté sur la commune. Rapidement traité celui-ci est maintenant dompté ! L'ambroisie, plante sauvage envahissante dont le pollen provoque des allergies graves pour la santé doit être éradiquée.

<http://www.ambroisie.info/index.php>



Côté web :

Le site internet de la commune est en place avec les sites des autres communes de la communauté de communes.

Vous le trouverez à cette adresse :

http://www.cc-valdesaonechalaronne.com/ccvaldesaone_14.html

Bientôt plus conséquent, il sera le reflet de la vie à Garnerans.

N'hésitez pas à contacter Marc Monfray "responsable de la communication."



Vivre ensemble à Garnerans

Attitude éco citoyenne

L'arrêté préfectoral du 6 octobre 2005, relatif à la réglementation des déchets végétaux des particuliers, interdit le brûlage du bois provenant des débroussaillages, des tailles de haies et d'arbres du 15 juin au 15 septembre. Il distingue les végétaux à forte teneur en eau (tonte de pelouse, verdure...) et les déchets de bois. Il privilégie la valorisation des déchets végétaux par **compostage individuel ou en déchetterie**.

En dehors de la période mentionnée, le brûlage des déchets de bois est autorisé à condition de ne pas utiliser de produits pour activer la combustion, il ne doit occasionner aucune gêne pour le voisinage et doit se faire sous surveillance permanente.

Pour plus de précisions : www.ain.pref.gouv.fr/Pdf/ARRETE_brulage_dechets_verts.pdf , ou rendez vous à la Mairie.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Mieux communiquer à Garnerans :

Il faut d'ores et déjà penser au bulletin d'information de la commune et de ses associations.

Pour qu'il puisse paraître assez tôt en début d'année, il est important que chaque association nous fasse parvenir ses articles ainsi que son calendrier dans des délais raisonnables (mi-novembre).

N'oubliez donc pas de mettre cette action à l'ordre du jour de vos prochaines réunions.



Manger nature, c'est plus sûr !

Consommer naturel et authentique, aujourd'hui, est-ce possible ? La réponse est : oui ! Vous êtes de plus en plus nombreux à opter pour la bio attitude en vous laissant séduire par les produits non traités, fruits, légumes, produits laitiers... Oui, l'alimentation industrielle peut être évitée ! Alors, avis aux friands d'une alimentation naturelle et à tous les gourmands souhaitant contrôler leurs assiettes, contactez Martine Lhuillier au 04.74.69.77.58.

Les travaux des Leynards :

La phase des trottoirs est maintenant terminée.

La réfection de la chaussée se fera fin août ainsi que la pose d'un "haricot" entrée nord du hameau.

Cette tranche relève de la direction de l'équipement.

